
**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2020

VOS SERVICES de proximité



5 vélos cargo à assistance électrique sont disponibles à la location depuis 2020 (3 familiaux et 2 professionnels)

MOBILITÉS

Des défis et des projets

Les mobilités en 2020, c'est 70 nouveaux vélos Véloce, un renouvellement en GNV ou électrique des véhicules de la CCEG, 6 bornes de recharges dont un partenariat privé/public avec la société SOFRADI réussi ! Mais 2020 c'est surtout la mobilité inter-entreprises, une des actions phares du Contrat de Transition Ecologique : elle a pour objectif de mobiliser les entreprises des parcs d'activités en vue de modifier les parts modales sur les trajets domicile-travail, tout en créant du lien entre les salariés. En février après une enquête réalisée avec le soutien de la CCI sur Erette / Grand'Haie, le service Mobilités poursuit ses investigations sereinement grâce au financement du projet pour 2 parcs d'activités lauréats du dispositif Mobil'ethic ; un programme européen financé par les certificats d'économie d'énergie qui comprend l'étude de déplacement inter-entreprises, le diagnostic, puis le déploiement et l'animation des actions. Affaire à suivre...



150

Véloce sont disponibles à la location

EMPLOI

Des demandeurs d'emploi et des entreprises

2020, plus exactement la pandémie, a contraint beaucoup de services à changer, différer, ou même annuler certains de leurs projets. Celui de l'emploi n'a pas échappé à la règle et l'opération Emploi Saisonnier, la Coopérative Jeunesse de Services ou encore le Job Dating ont, hélas, été annulés. Malgré cela, les agents du service Emploi et des Maisons de l'emploi de Grandchamp et de Nort-sur-Erdre ont poursuivi leurs missions d'accueil, d'accompagnement et d'orientation auprès des chercheurs d'emploi, en leur apportant des conseils mais aussi une écoute attentive. Un réel service de proximité qui a accueilli 971 personnes en 2020 et a travaillé également de très près avec toutes les entreprises du territoire en relayant notamment leurs offres d'emploi (58 000 vues sur le site internet).



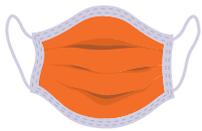
Le job dating étudiant avait attiré près de 350 personnes en 2019



CLIC

L'année où l'activité a tristement augmenté

Plus 60% d'activité pour le CLIC en cette année 2020 : 997 usagers accompagnés, 1 788 nouveaux dossiers de demandes (ceux de la Communauté de communes de Blain compris), 128 personnes en situation de handicap en plus, des actions en faveur des habitants isolés (191 personnes exactement). Le CLIC n'a pas failli à sa mission d'accompagnement des personnes âgées ou en situation d'handicap cette année et s'est adapté au contexte pour être encore plus au plus près des usagers ; preuve en est qu'au sein du CLIC, de l'aide au réel soutien psychologique des personnes isolées ou fragilisés, il n'y a qu'un pas.



65 000

**masques confectionnés
localement, achetés par
la CCEG et distribués
gratuitement aux habitants**

CLS

Des bienfaits de la solidarité

Au tout début de la pandémie, alors que les professionnels de santé manquaient cruellement de matériel, toute une chaîne de solidarité se met en place. Via les réseaux sociaux, le Mag, le CLS et l'ensemble des CCAS font un appel aux dons, les habitants répondent présents et rapidement on compte une centaine de charlottes et de sur-chaussures, des boîtes de masques FFP2, des boîtes de gants, des casques/sur-blouses, des sur-lunettes... Dans le même élan on fait appel aux couturières solidaires, des bénévoles qui confectionnent 250 masques alternatifs pour les habitants en précarité. Les habitants prêtent également main forte à la fabrication et au montage de 80 visières. La CCEG a soutenu bien sûr toutes ces dynamiques, ces élans de générosité, et salue aujourd'hui une mobilisation des habitants sans précédent.



SOLIDARITÉ

Le jour où la Covid 19 a révélé les solidarités

Dès les premiers jours du confinement certaines personnes ont spontanément voulu apporter leur aide. D'autres, ailleurs, en avaient besoin. Aussitôt, le Conseil de Développement en relation avec la CCEG a proposé d'ouvrir sa carte collaborative des initiatives pour promouvoir les informations solidaires et utiles sur le territoire pour que chacun puisse, soit proposer un service, soit géolocaliser celui dont il a besoin. Plus de 156 informations utiles ou initiatives solidaires ont été recueillies au 1^{er} confinement, parmi lesquelles, le portage de repas, les aides administratives et informatiques, l'aide aux devoirs en visio et les producteurs locaux en drive. Au 2nd confinement les besoins changent sensiblement et apparaissent de nouveaux services : les restaurants fermés proposent la vente à emporter, les commerçants, le click & collect, avec l'entraide comme mot d'ordre. Particuliers, entreprises, associations, commerçants, ont dans un même élan de générosité participé à un magnifique maillage d'initiatives solidaires sur le territoire.





Les déchèteries d'Erdre & Gesvres ont été fermées pendant 7.5 semaines durant le premier confinement

DÉCHETS

Gestion, sensibilisation... action et anticipation !



Plus que jamais 2020 a montré l'importance du service Prévention & Gestion des déchets. Malgré les confinements ses agents ont poursuivi leur programme de sensibilisation au tri et à la prévention des déchets : formation au compostage, aide à la location de broyeurs à végétaux (en partenariat avec le SMCNA*), sensibilisation des scolaires lorsque c'était possible. Pendant le premier confinement, la fermeture des déchèteries, des centres de tri et de recyclage, eux aussi perturbés, ont révélé que la gestion des déchets représente toute une chaîne, une combinaison complexe de compétences et d'intervenants. Une logistique mise à mal que la CCEG a su pourtant gérer en étant réactive et force de propositions afin d'offrir un service de qualité. Une année contrariée donc mais qui a aussi permis d'anticiper et organiser l'après, notamment avec la création par le SMCNA de quais de transfert pour optimiser le transport des déchets vers les exutoires de plus en plus éloignés ou encore la préparation aux modifications et extensions des consignes de tri, effectives en 2021.

*Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique



500 usagers
ont été formés à la
pratique du compostage
en 2020

ASSAINISSEMENT

L'assainissement collectif mutualisé

Le Service Public d'Assainissement Collectif qui consiste à évacuer, traiter, les eaux usées des habitations vers une station d'épuration a longtemps été géré individuellement par les 12 communes de la CCEG, ce service a été transféré à l'intercommunalité depuis le 1^{er} janvier 2020. Une mutualisation qui a nécessité la création d'un pôle dédié, constitué de 5 agents. Leur mission, assurer le bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement depuis la partie privative (chez le particulier) jusqu'au cours d'eau milieu récepteur, en passant par les réseaux d'assainissement et les stations d'épuration. Le service a aussi une mission de contrôle des branchements, réhabilitation des réseaux, surveillance des ouvrages d'épuration, jusqu'au travail prospectif de dimensionnement des ouvrages d'assainissement selon le développement urbain (extensions des réseaux de raccordement et de stations d'épuration). Pour l'année 2020, l'objectif était de terminer les travaux en cours lancé par les communes et de mettre en place ce service unique pour les 12 communes. Objectif tenu pas la CCEG/ Un changement interne à la CCEG transparent pour les habitants qui continuent de recevoir leur facture directement du délégataire. De son côté, le Service Public d'Assainissement Non Collectif a poursuivi ses missions de conseil et d'instruction, du permis de construire jusqu'au contrôle de la bonne exécution des travaux !

près de 1100 foyers
ont fait appel au SPANC en 2020





ACCESSIBILITÉ

Repérer les lieux et cheminements conformes avec la carte interactive



Si les actions de sensibilisation au handicap auprès des scolaires ont été annulées en 2020 pour raison sanitaire, la mise en conformité de l'accessibilité des bâtiments publics, voiries, parkings, et traversées par les communes de la CCEG se sont poursuivies : ces aménagements sont visibles sur la carte interactive. Mise en place en 2019, cette carte interactive "grand public" fait l'objet d'une mise à jour et permet de visualiser, en un clic, l'ensemble des itinéraires, parkings et bâtiments publics conformes à la réglementation technique relative à l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Cette carte est aussi un outil stratégique pour les élus afin de repérer et d'anticiper les travaux à prévoir pour offrir une accessibilité optimale.

CULTURE

Être ensemble autour de la culture

Dans la continuité de son Projet Culturel de Territoire mené avec le Département et l'Etat, les projets ne manquaient pas pour cette année 2020 : restitution du projet artistique Travelling réalisé avec le service Mobilités, itinérance de la programmation culturelle, parcours d'éducation artistique dans le cadre scolaire ou auprès de publics du corps médical ou social.... et puis... la pandémie est arrivée ! Erdre & Gesvres aura dû annuler beaucoup de ses projets, mais est restée solidaire des acteurs culturels du territoire en respectant ces engagements financiers malgré les annulations. En s'adaptant aux protocoles sanitaires, et entre deux éclaircies déconfinées, le Tout-petit festival aura quand même réussi à fêter sa 10ème édition, avec 7 jours de festival, 12 spectacles, et en accueillant 2500 spectateurs petits et grands ravis de retrouver les émotions du spectacle vivant ! Pour une culture essentielle !



© Alice groupe artistique



© l'Objectif durable



2500 spectateurs
ont participé à la 10^{ème} édition
du Tout-petit festival en 2020

HABITAT

Un nouveau PIG pour plus de logements rénovés

La CCEG s'est engagée en 2020 sur un nouveau Programme d'Intérêt Général de 4 ans pour l'amélioration et l'adaptation des logements privés, avec un objectif de 436 logements améliorés. 65 logements ont déjà fait l'objet d'une visite (diagnostic énergétique ou ergothérapeute) parmi lesquels 40 ont pu engager des travaux de rénovation énergétique, notamment financés par la CCEG et l'Anah pour un coût total de 1,1 M €. 14 autres ont réalisé des travaux d'accessibilité et d'adaptation financés, entre autres, par l'Anah et la CCEG à hauteur de 140 000 €. Dans ce même objectif d'amélioration de l'habitat, la CCEG a travaillé en partenariat avec la Poste, à l'origine du programme DEPAR (Diagnostics Énergétiques Pour Améliorer la Rénovation) qui permet de sensibiliser les habitants sur la rénovation énergétique et de les inciter à réaliser des travaux grâce aux subventions mobilisables. Enfin, afin de lutter contre l'habitat indécent la CCEG a confié à SOLIHA la réalisation du diagnostic des logements en répertoriant les marqueurs caractéristiques d'un logement non décent, SOLIHA faisant aussi un travail de médiation entre locataire et propriétaire si besoin.



54

foyers ont pu engager des travaux de rénovation énergétique ou d'accessibilité en 2020



© Freepik - rawpixel.com



12 collectivités font partie du service commun informatique en 2020

INFORMATIQUE

La mutualisation du service se renforce

Le service commun informatique concerne désormais 12 collectivités. Après la CCEG, Fay-de-Bretagne, Héric, Les Touches, Petit-Mars et Saint-Mars-du-Désert, Vigneux-de-Bretagne, Treillières et Sucé-sur-Erdre, ce sont Casson et Notre-Dame-des-Landes qui ont adhéré à ce service mutualisé EN 2020. Si l'achat du matériel reste toujours à la charge des communes, l'installation, la maintenance, l'assistance technique, la formation sont réalisées par ce service commun. Ce sont ajoutées en 2020 la gestion de la téléphonie, des matériels audiovisuels et de reprographie. Avec 9 techniciens dédiés, tous spécialistes des systèmes et réseaux informatiques, les communes bénéficient de plus de réactivité, plus de compétences, l'accès aux logiciels métiers communs, sans oublier plus de sécurité ! En effet, cette mutualisation permet aussi aux communes d'être accompagnées dans la mise en œuvre du règlement général sur la protection des données (RGPD) qui responsabilise les organismes publics qui traitent des données personnelles.

© Freepik - rawpixel.com

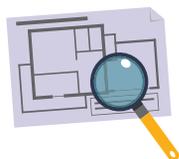
ADS

1^{ère} année du guichet numérique

Le service Administration du Droits des Sols (ADS) a lui aussi été perturbé en cette année 2020. Pour autant, il n'a jamais cessé d'instruire et a comptabilisé 3 346 actes d'urbanisme pour l'ensemble des communes, soit une hausse de 3,3 % par rapport à 2019. L'instruction se faisant, pour rappel, selon le nouveau PLUi. Concernant le Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU), opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2020, il a surtout été utilisé par les professionnels, notamment les notaires. 869 dossiers ont été déposés (71 % d'entre eux pour les certificats d'urbanisme, 28 % pour les déclarations préalables). Les particuliers ont majoritairement déposé des dossiers « papier » ; la dématérialisation totale de la chaîne d'instruction - dont le dépôt de permis construire - prévue courant 2021, devrait inverser la tendance.



© Freepik - rawpixel.com



3346
actes d'urbanisme
ont été instruits
en 2020



SERENHA

Rénovation énergétique,
être bien chez soi (c'est
bon aussi pour la planète !)

287
demandes
d'accompa-
gnement
ont été
reçues par
le service
SERENHA
en 2020

La plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique « SERENHA » propose aux propriétaires occupants un accompagnement à la rénovation énergétique, du simple conseil jusqu'aux demandes d'aides financières. Un dispositif bien connu des habitants du territoire. Malgré les contraintes liées au confinement, SERENHA a reçu, en 2020, 287 demandes, 102 ont fait l'objet d'une visite et 96 d'une évaluation énergétique. Finalement, près de 90 % des ménages poursuivent leur projet et souhaitent réaliser des travaux de rénovation énergétique, près de la moitié ont été engagés dès 2020. Les demandes ne cessent d'augmenter et certains ménages accompagnés ces dernières années reviennent faire le point sur les évolutions concernant les aides, mettre à jour leur dossier, continuer leurs travaux voire en imaginer de nouveaux...

UN DYNAMISME économique

CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS

L'insertion professionnelle, pour les femmes aussi

Dans le cadre d'un marché public les clauses sociales exigent de l'entreprise que certaines heures de travail soient réalisées par une ou plusieurs personne(s) en insertion professionnelle. Une action en faveur de l'emploi facilitée par tout un dispositif qui s'appuie directement sur les structures locales d'insertion ou dédiées à l'emploi. Ces clauses sont désormais bien connues des donneurs d'ordre et des entreprises, elles sont d'ailleurs prises en compte dans l'attribution du marché. Le nombre d'heures réalisées en 2020 est de 32 932, la suite et la fin des travaux du nouveau lycée de Nort-sur-Erdre ayant largement contribué à ce chiffre. Jusqu'à présent ces clauses apparaissent principalement dans les marchés publics liés à la construction, les bénéficiaires étaient donc majoritairement des hommes. Pour intégrer plus facilement un public féminin, la CCEG souhaite aujourd'hui introduire ces clauses sociales dans les marchés publics liés aux services, comme la restauration scolaire, l'entretien dont les emplois sont souvent occupés par des femmes.

32 932

heures

réalisées

en 2020 par des personnes en insertion grâce aux clauses sociales des marchés publics



GTEC

La filière éco-construction se construit, la filière Service aux personnes rencontre son public

Soutenue par le FSE (Fond Social Européen), la GTEC (Gestion Territoriale des Emplois et Compétences) est entrée dans la phase opérationnelle de son plan d'action notamment sur la filière éco-construction. Même si une fois de plus la pandémie a contrarié certaines actions (annulation du salon des Ecolab's par exemple), les rencontres entre les entreprises du territoire se sont poursuivies en vue d'organiser une filière éco-construction prééminente qui englobe et impacte positivement les domaines du développement économique, de la formation, de l'innovation et bien sûr du développement durable. Grâce à l'Intégration du groupe RESECO (Réseau Grand Ouest sur la commande publique et Développement Durable) la CCEG veut encourager les communes à favoriser la filière éco-construction pour évoluer vers des achats publics durables. La filière services aux personnes a quant à elle préparé pour 2021, le Rallye Services Aux Personnes. À travers une démarche coordonnée d'acteurs locaux tels qu'ADMR, ADAR ou les Ehpad, le rallye entend aborder collectivement les questions d'emplois et de compétences dans le secteur sanitaire et social et permettre à chacun de partir à la découverte des métiers des services aux personnes. Du 17 au 21 mai.



L'action « sensibiliser, communiquer et promouvoir l'écoconstruction et l'usage des éco matériaux auprès des maîtres d'ouvrages et des entreprises » a été lancée en lien avec le FSE (Fonds Social Européen).



ÉCONOMIE

Un dynamisme à toute épreuve !

Si l'année 2020 a impacté la vie des entreprises, elle n'a pas freiné, fort heureusement, tous les projets entrepreneuriaux. Il convient pour s'en convaincre de prendre en compte le nombre de porteurs de projets accompagnés par le service développement économique de la CCEG. Le service a organisé 10 comités d'agrément, à l'issue desquels 27 dossiers de création ou reprise d'entreprises ont été soutenus par Initiative Loire Atlantique et ce, pour un montant de 211 000 €. Accompagnement également des entreprises existantes avec le fonds Résilience. Mis en place dès le 1^{er} confinement par la Région des Pays de la Loire, le département de Loire Atlantique, la Banque des Territoires et la CCEG, le fond Résilience avait pour objectif de soutenir, à travers un prêt 0 %, les entreprises en difficultés. 45 dossiers ont été éligibles pour un montant total de 297 000 €. Un dynamisme de territoire que l'on retrouve aussi dans l'aménagement des parcs d'activités, avec notamment la fin des travaux d'aménagement (viabilisation et voiries) sur le PA La Baumondière à Sucé-sur-Erdre, la suite des études environnementales pour le parc d'activité Erette / Grand'Haie (sur les communes de Grandchamp-des-Fontaines et Héric), les études de faisabilité pour la création de nouveaux parcs à Fay-de-Bretagne et Nort-sur-Erdre, et surtout par la commercialisation de 9,2 hectares de terrains sur nos parcs d'activités représentant l'implantation ou le développement de 9 entreprises sur les parcelles vendues. Il y a eu du nouveau également dans la commercialisation des terrains avec une nouvelle procédure qui implique la consultation des communes et les services de la CCEG. L'année 2020 marque également le déploiement de la fibre optique par Loire Atlantique Numérique sur les parcs d'activités de Ragon à Treillières et des parcs d'activités situés à Nort-sur-Erdre, l'occasion d'échanger sur le sujet avec les dirigeants d'entreprises lors de deux réunions publiques.



AMÉNAGER le territoire



Aménagement d'une rampe pour la remontée de l'anguille sur un ouvrage du ruisseau de la Jarrie

EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

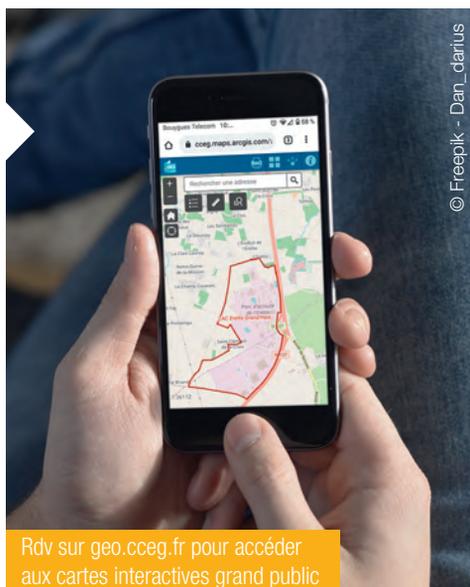
La renaturation ou la vie des anguilles...

L'année 2020 contrariée dans ses projets s'est inscrite dans la continuité de 2019 : le programme de renaturation des cours d'eau s'est poursuivi et notamment sur le ruisseau de la Jarrie. Pour permettre aux anguilles (espèce en forte régression) de remonter les courants et de regagner des habitats en amont des ruisseaux, 2 ouvrages créant des obstacles à leur remontée ont été aménagés sur ce ruisseau. Un étang de 350 m² envahi de Jussie (espèces végétales envahissantes) présent sur le cours de la Jarrie a été comblé par 650 tonnes de remblais de terre et cailloux. Un nouveau lit pour le ruisseau a alors été créé et les berges ont été stabilisées avec des techniques végétalisées (boudins d'hélophytes). Enfin, l'étude du sentier d'interprétation sur le ruisseau du Houssais s'est concrétisée avec la construction du contenu pédagogique, les panneaux seront visibles fin 2021.

SIG

Tout voir en 1 clic !

Le SIG, Système d'Information Géographique, a poursuivi son travail de mutualisation et de développement d'outils à destination des élus et des agents des 3 intercommunalités : Erdre & Gesvres, Région de Blain et Nozay. L'année 2020 a permis la finalisation d'outils à destination des services en charge de la gestion des déchets d'une part et du développement économique avec la mise en place de cartes interactives thématiques à destination des agents des services concernés d'autre part. L'outil dédié à la gestion des déchets permet de visualiser les points de collecte du territoire, les déchèteries et les circuits de collecte des ordures ménagères. Celui dédié au développement économique permet de gérer l'évolution des parcs d'activités : du fait de la sensibilité de ces données, chaque intercommunalité n'a accès qu'à son propre territoire. En 2020, sur l'outil grand public, la carte interactive du PLUi a également été mise à disposition des administrés.



Rdv sur geo.cceg.fr pour accéder aux cartes interactives grand public

© Freepik - Dan_darius



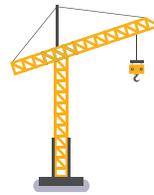
AMÉNAGEMENT

Un PLUi modifié et un service ingénierie urbaine pour les communes

Deux projets phares auront marqué 2020 en ce qui concerne l'aménagement, l'urbanisme et la planification, à commencer par l'organisation de l'enquête publique en vue d'apporter la première modification au PLUi. Cette enquête, encadrée et obligatoire, avait pour objectif de recueillir les observations des habitants du territoire, elle a permis de comptabiliser 1120 visites sur le registre dématérialisé, et recueillir 117 observations. Faire évoluer un PLUi facilite la mise en œuvre de certains aménagements et permet d'adapter l'urbanisation. L'approbation de ce PLUi modifié a été rendue le 27 janvier dernier. Le second projet concerne la structuration de l'accompagnement en ingénierie urbaine de la CCEG à destination des communes. Il est envisagé de développer un accompagnement autour de plusieurs missions proposées aux communes pour la mise en œuvre de projets urbains : la stratégie d'aménagement urbain dans les bourgs (plans guide, ...), un accompagnement à la carte pour des projets en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage ou conseil pour des projets portés par des opérateurs privés, la formation et l'acculturation des élus aux enjeux de l'urbanisme. Un nouveau service pour les communes qui ambitionne de pouvoir les accompagner dans leurs projets et dans leurs échanges avec les aménageurs qui interviennent sur leur territoire. L'ingénierie proposée permettra d'apporter une expertise urbaine, technique, financière en collaboration avec les services communaux et pouvant s'appuyer sur des partenariats externes. Elle va se déployer progressivement avec déjà des premières expériences à Fay-de-Bretagne, Héric, les Touches qui ont été les premières communes à solliciter cet accompagnement.

ACTION FONCIÈRE

Le service action foncière est un service « ressource » au service des autres services de la CCEG. Créé en 2019, ce nouveau service a pour mission l'achat, la vente et la gestion de terrains. En 2020, Dans le cadre du déploiement des liaisons douces entre Grandchamp et Treillières plus précisément, la création de pistes cyclables, le service Action foncière a acquis 11 822 m² auprès de propriétaires de terrains bâtis ou non bâtis. Pour le compte du service développement économique de la CCEG, le service a géré les actes de vente de 9.2 hectares de terrain de parcs d'activités divisés en lots. Enfin, le service a aussi un rôle de conseil à destination des communes sur les problématiques foncières, notamment sur le maintien des terres agricoles et la préservation de l'environnement.



près de **1.2 ha**
de terrains acquis par
le service action
foncière pour la création
de liaisons douces



UNE ACTION durable et concertée

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Des marchés publics
en passant par l'école
jusqu'aux cuisines !

Parmi les actions intégrées au Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2020, figurent la rédaction, mais aussi, le suivi des marchés publics de la restauration collective scolaire. Trois communes se sont portées volontaires pour cette action en 2020 pour un démarrage effectif en 2021. Dans les écoles, des animations de sensibilisation sur l'agriculture et l'alimentation durable ont eu lieu, des classes de CM1 et CM2 ont ainsi pu découvrir la notion de saisonnalité, le goût, la production locale, les labels... les chanceux ont même pu visiter une ferme. À l'école toujours, mais en cuisine, le PAT propose de la formation ; les cuisiniers des cantines ont pu bénéficier d'une formation à l'intégration des nouveaux enjeux de la loi EGALIM dans la restauration collective scolaire : au programme, la préparation en cuisson lente, les légumineuses, les plats sans viande et le fait maison (entre autres !). Ces actions sont menées par des partenaires agricoles dont le GAB44 et la Chambre d'Agriculture.



Rencontre avec les agriculteurs à Petit-Mars



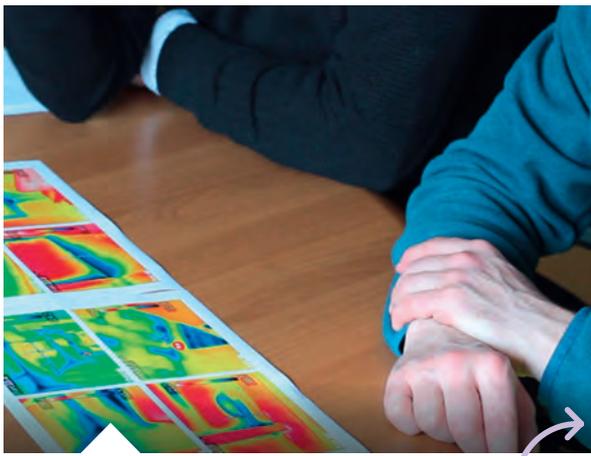
344
exploitations
agricoles

étaient
recensées sur
le territoire en
2019

AGRICULTURE

Le temps des rencontres,
le temps des actions

C'est avec l'intention de recueillir leurs attentes mais aussi leurs craintes que les élu.e.s sont allé.e.s à la rencontre des agriculteurs du territoire (10 rencontres entre fin 2020 et début 2021). Les problématiques récurrentes ont été évoquées : la transmission des exploitations, la valorisation de la production locale, le déficit de communication avec les habitants, la mauvaise image de la profession, les conflits d'usage sur la voirie jusqu'aux incivilités, et enfin, les pratiques agricoles et la qualité de l'eau. Ces retours sont venus compléter le travail d'étude et de diagnostic réalisé en amont et permettent aujourd'hui à la CCEG de structurer sa stratégie agricole, son plan d'action sur 5 ans. En parallèle, Erdre & Gesvres a passé une convention de partenariat avec la Chambre d'Agriculture pour travailler sur le maintien de l'activité agricole ; avec pour les cédants, un accompagnement dans leur projet de transmission, pour les jeunes agriculteurs installés, un suivi dans leurs premiers mois et premiers pas dans l'exploitation.



CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Il y a du nouveau sur les toits !

Les bâtiments du centre technique de la commune de Casson, du siège de la CCEG, et du périscolaire de La Paquelais, font partie des 20 projets d'énergie solaire photovoltaïque accompagnés par la CCEG (en partenariat avec le Sydela) sur le patrimoine public. À ce titre, les toits de ces 3 bâtiments ont été équipés en 2020, ou le seront en 2021, de panneaux photovoltaïques. Des installations en autoconsommation innovantes qui permettent aux trois bâtiments d'être désormais en partie autonomes dans leur production et leur consommation d'énergie. La consommation d'énergie, les énergies renouvelables et plus globalement la transition écologique, on en parle aussi à l'école grâce au déploiement du dispositif WATTY. Animé par l'association Alisée qui mène des actions de sensibilisation auprès des scolaires, où sont évoqués l'importance de changer ses ampoules électriques, consommer moins d'eau ou se déplacer à vélo... En 2020, 26 classes de la CCEG, soit 650 élèves, ont été invitées à adopter des comportements écoresponsables.

RDV CHEZ L'HABITANT

Moins nombreux mais toujours aussi instructifs.

En deux ans, les Rendez-vous chez l'habitant sont devenus des moments d'échanges qui ponctuent la vie des habitants de la CCEG ! En 2020 hélas seuls les RDV prévus en janvier et février ont pu avoir lieu. Chez Alain, habitant de Treillières, l'échange des bonnes pratiques portait sur la thématique du jardinage au naturel, ou comment bien préparer son jardin pour le printemps. Chez Bertrand à Nort-sur-Erdre, on s'intéressait à la thématique des économies d'énergie avec la visite d'une maison moins énergivore et enfin à quelques jours du premier confinement Muriel nous accueillait à Sucé-sur-Erdre pour évoquer, avec les participants, la réduction des déchets en famille.



RDV chez Alain le 25/01/2020 "Jardin d'hiver ou comment préparer son jardin pour le printemps"

CONTRAT DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Action !

Le Contrat de Transition Ecologique (CTE) a officiellement été signé en février 2020. Le CTE entend développer les coopérations pour accélérer les transitions : il concrétise, par une série d'actions autour de projets durables à l'échelle d'un territoire, les engagements environnementaux pris par l'état. Parmi les 11 actions choisies par la CCEG dans le cadre du CTE, 7 ont vu le jour dès 2020, dont celle liée initiée par le Conseil de Développement sur la transition agricole et alimentaire : la création d'un guide des producteurs locaux. Distribué à tous les habitants d'Erdre & Gesvres, le guide des producteurs locaux « Du champ à l'assiette » permet non seulement d'apporter un éclairage sur nos maraichers, agriculteurs, viticulteurs, mais aussi d'accompagner les habitants-consommateurs dans leur choix, leur rôle aussi dans la transition écologique les invitant à découvrir et choisir le local.

LES MOYENS de nos ambitions



MUTUALISATION

Un élément fédérateur
du territoire

En 6 ans, la communauté de communes a opéré, avec ses communes membres volontaires, des mutualisations porteuses de nouvelles coopérations visant l'optimisation des moyens et le développement d'expertises voire de sécurisation de process et d'organisations, dans une perspective de solidarité territoriale et d'efficience du service public.

Plusieurs mutualisations se sont concrétisées jusqu'en 2020, à l'instar du service commun Paie-carrière qui regroupe désormais 7 communes en plus de la CCEG (Héric, Les Touches, Petit Mars, Grandchamp des Fontaines, Casson, Saint mars du Désert et Notre Dame des Landes). 9 agents gèrent depuis 2020 la rémunération et l'évolution de carrière de 660 collaborateurs municipaux et intercommunaux.

À l'heure de l'élaboration d'un nouveau projet de territoire pour les cinq années à venir, de nouvelles volontés communales s'expriment pour intégrer des mutualisations existantes ou expérimenter de nouveaux formats de mutualisation entre communes. Pour autant, avant d'engager plus avant le soutien financier et/ou l'engagement de nouveaux moyens ou expertises de la communauté de communes, il s'agit dorénavant de procéder à l'évaluation qualitative et financière de ce qui a été mis en œuvre depuis 2015. C'est sur cette base que pourront être redéfinis les objectifs ainsi que les priorités politiques et financières de la mutualisation, à l'horizon 2026.

POLITIQUES CONTRACTUELLES & PARTENARIATS FINANCIERS

Des projets soutenus grâce aux fonds
de relance

Le service des politiques contractuelles de la CCEG gère, avec le concours de ses différents partenaires, les contrats de financement des différents projets de la CCEG ou ceux des communes. Les différents partenaires financiers sont l'Europe, l'Etat, la Région, ou encore le Département. Chacun de ces financeurs a pour mission, entre autres, d'accompagner les investissements des communes et de la CCEG et peut, pour les projets en lien avec leurs priorités, octroyer des subventions.

En 2020, face à la crise sanitaire liée à la COVID-19, la Région a apporté son soutien à travers le « Fonds Pays de la Loire Relance Investissement Intercommunal », un fond spécifique dédié aux intercommunalités afin de les soutenir dans l'investissement public local. Une subvention de 564 000 € a été attribuée à la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres. La CCEG a donc recensé puis sélectionné des projets structurants du territoire ; 5 projets sur 12 ont été retenus, parmi lesquels la construction d'un bâtiment dédié à la petite enfance à Casson, ou encore la création d'un tiers-lieu à Saint-Mars-du-désert. Chacun des 5 projets a reçu à part égale la somme de 112 800€ issue dudit Fonds Pays de la Loire Relance Investissement Intercommunal.

Le Programme européen LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) quant à lui, soutient à la fois des projets publics et privés. 4 dossiers ont été instruits en 2020 sur le territoire d'Erdre & Gesvres, mais aussi sur les intercommunalités d'Estuaire et Sillon, du Pays de Blain et de Nozay, pour un montant global de 147 928 €. Le programme LEADER a ainsi permis de financer en partie le projet de déambulation de la compagnie Paris Bénarès le long du canal avec sa nouvelle marionnette géante : Chevât et le projet d'accompagnement des publics invisibles de la mission Locale Nord atlantique.



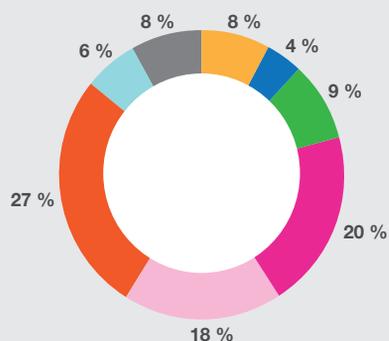
147 928€

c'est le montant des projets financés
par le programme LEADER en 2020



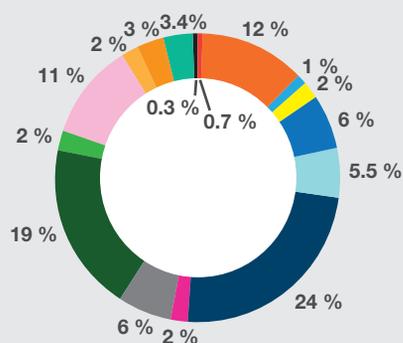
LES CHIFFRES 2020

Recettes réelles : 33 712 695 €



- Aménagement Parcs d'activités
- Autres
- Dotations de l'État
- Fiscalité économique
- Fiscalité des ménages
- Produits de services communs
- Subventions régionales, départementales, ...
- Transfert excédent assainissement collectif

Dépenses réelles : 29 655 603 €



- Action solidaire et sociale
- Assainissement
- Amélioration de l'action publique
- Culture
- Développement économique
- Gestion de la dette
- Gestion générale
- Habitat
- Mobilité
- Déchets
- Service emploi
- Solidarité avec les communes
- Urbanisme
- Sport
- Eau & milieux aquatiques
- Agriculture

LES RATIOS FINANCIERS 2020 (population INSEE 2020 : 63 387 habitants)

Dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie : **230.5 €/habitant**

Produit 4 taxes hors reversement taxe professionnelle : **197.4 €/habitant**

Recettes réelles de fonctionnement : **302 €/habitant**

Dépenses d'équipement brut : **52 €/habitant**

Encours de dette budget principal : **34.2 €/habitant**

Encours de dette budget principal + gestion des équipements aquatiques : **118.3 €/habitant**
(moyenne nationale : **192 €/habitant**)

Dotation Globale de Fonctionnement : **33 €/habitant**

Charges personnel / dépenses réelles de fonctionnement : **34 %**

Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal : **0.883**

Dépenses réelles de fonctionnement y compris remboursement dette / recettes réelles de fonctionnement : **78 %**

Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement : **17 %**

Dette totale / recettes réelles de fonctionnement : **11 %**





Communauté de Communes Erdre & Gesvres

1 rue Marie Curie
P.A Erette-Grand'Haie
44 119 GRANDCHAMP
DES-FONTAINES

02 28 02 22 40
contact@cceg.fr

www.cceg.fr

